

**Message du Conseil communal au Conseil général  
du 22 décembre 2021****Octroi d'un crédit de travaux de CHF 221'000.00 TTC pour le remplacement d'un collecteur d'eaux claires à la rue Beauregard à Vuissens**

---

**1. Introduction**

Le dimensionnement du collecteur des eaux claires qui se trouve le long de la rue Beauregard à Vuissens ne permet plus une évacuation idéale des eaux. Depuis plusieurs années en effet, il est nécessaire de le curer fréquemment. Depuis 2017, le coût des travaux y relatifs s'élève à CHF 36'000.00 environ, dont CHF 16'000.00 pour l'année 2021.

**2. Description des travaux**

## 1. Infrastructures

Le projet consiste dans le remplacement, sur une longueur de 440 mètres, d'un collecteur DN 150 mm, en ciment, par un collecteur DN 300 mm, en polypropylène. Les chambres et les grilles de route seront changées. L'évacuation des eaux de ruissellement sera améliorée par l'installation d'un caniveau et de grilles de route.

Le réseau d'eau potable n'est pas concerné par les travaux projetés. Il est en effet en bon état et est situé à l'extérieur du périmètre du projet. Les installateurs de fibre optique et de téléphonie ont été consultés. Ils ne souhaitent pas profiter des travaux pour changer ou modifier leurs équipements.

## 2. Superstructure

Aucune modification de l'aspect ou de la fonctionnalité de la superstructure n'est prévue, le collecteur se trouvant presque entièrement sur la banquette herbeuse de la route.

### 3. Devis

Le devis estimatif des travaux, établi par le Service communal de l'environnement en collaboration avec une entreprise de génie civil, est le suivant :

Travaux en régie	CHF	8'000.00	HT
Installations de chantier	CHF	20'000.00	HT
Démolition et démontage	CHF	11'000.00	HT
Couches de fondation pour circulation	CHF	1'500.00	HT
Pavages et bordures	CHF	4'500.00	HT
Chaussée et revêtement	CHF	19'000.00	HT
Canalisations	CHF	116'000.00	HT
<b>Sous-total – Travaux génie civil</b>	<b>CHF</b>	<b>180'000.00</b>	<b>HT</b>
Géomètre	CHF	4'000.00	HT
Autorisation (permis de construire)	CHF	2'000.00	HT
<b>Honoraires et frais</b>	<b>CHF</b>	<b>6'000.00</b>	<b>HT</b>
<b>Divers et imprévus 10 %</b>	<b>CHF</b>	<b>19'000.00</b>	<b>HT</b>
<b>Total HT</b>	<b>CHF</b>	<b>205'000.00</b>	<b>HT</b>
TVA 7.7 %	CHF	15'785.00	HT
<b>TOTAL TTC Arrondi</b>	<b>CHF</b>	<b>221'000.00</b>	<b>TTC</b>

### 4. Financement

Le montant de CHF 221'000.00 TTC sera financé par les liquidités courantes ou l'emprunt, le cas échéant, au meilleur taux du marché. La TVA de 7.7 % sera récupérée sur l'entier du montant. Ainsi, l'investissement net d'environ CHF 205'000.00 HT sera amorti sur une période d'utilisation d'environ 80 ans, soit 1.25 % par année.

L'amortissement annuel d'environ CHF 2'563.00 sera imputé dans la rubrique 710 (protection des eaux). Les intérêts découlant d'un éventuel emprunt, pouvant actuellement raisonnablement être calculés à 2 %, seraient comptabilisés dans la rubrique 940 (intérêts et amortissements).

Les frais d'exploitation supplémentaires liés à cet investissement sont inexistantes, car il s'agit du remplacement d'un collecteur existant. En effet, ce nouveau collecteur va permettre d'éviter les interventions de curages et d'entretiens fréquentes actuellement nécessaires en raison de la vétusté du collecteur existant.

## 5. Conclusion


Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit de travaux de CHF 221'000.00 TTC pour le remplacement d'un collecteur d'eaux claires à la rue Beauregard à Vuissens.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 11 novembre 2021.



Eric Chassot  
Syndic

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL



Lionel Conus  
Secrétaire général

**Conseiller communal responsable :** Joseph Borcard, Dicastère de l'environnement et de l'énergie

**Annexe :** - Plan de situation

